



Le 23 août 2022

Aux membres du Conseil Municipal

Objet : Réunion du conseil municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Lundi 5 septembre 2022 à 20h30 en Mairie (salle annexe)

Avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 11 juillet 2022.
2. Délibérations et/ou décisions
 - 2.1 Demande de subvention « Amendes de police » pour aménagement de sécurité sur la RD 147 A ;
 - 2.2 Convention relative à l'entretien des routes départementales sur le territoire aggloméré de la commune ;
 - 2.3 Consultation géomètres pour la rue des Longrais, choix du prestataire ;
 - 2.4 Redevances d'occupation de l'espace public ENEDIS et GRDF ;
 - 2.5 Adhésion à l'association pour l'appui au grand contournement de l'agglomération caennaise ;
 - 2.6 Retour sur les travaux du CAUE en matière d'aménagement des bâtiments et espaces communaux ;
 - 2.7 Retour sur le projet de lotissement porté par Triumvirat Finances rue des Charmes ;
 - 2.8 Retour sur le diagnostic « érosion-ruissellement » réalisé par la CDC VOO
 - 2.9 Adressage et relation avec le poste et le conseil départemental ;
 - 2.10 Adhésion de la commune de Colombelles au SDEC Énergie ;
 - 2.11 Etude de devis (sous réserve)
3. Informations et questions diverses
 - Forum des associations des 3 villages ;
 - Aide à l'acquisition et/ou à la réparation de vélos ;
 - Révision des valeurs locatives ;
 - Tour de Normandie au féminin
 - Portail ENEDIS et collectivités ;
 - ANDES et piscine mobile ;
 - Rapports Véritas ;
 - Formation des élus aux risques « cyber »
 - Réunion publique PCAET ;
 - Projet de réunion publique, opportunité ;
 - Pouvoir d'achat, travaux parlementaires ;
 - Réforme de la fiscalité de l'aménagement ;
 - Etc...

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma respectueuse considération.

Le Maire
R. Guilleux



Mairie – Place Charles Vauvrecy – 14930 Maltot